

*Initiatives ministérielles*

Nous, du Nouveau Parti démocratique, n'avons pas oublié que nous nous sommes engagés à faire en sorte que l'Ouest ait son mot à dire, que le Québec ait son mot à dire, que la voix de l'Ontario soit entendue, que la voix des Maritimes de même que de Terre-Neuve et du Labrador soit entendue, et que le Nord ait son mot à dire. Nous ne l'avons pas oublié. Lorsque nous prenons des engagements pareils dans des rapports que nous signons, nous sommes sérieux.

Il est manifestement plus facile pour le gouvernement de mettre cela de côté et de renier son engagement. Il veut que les Canadiens aient leur mot à dire, mais il ne veut pas leur dire ce qu'il fera de leur opinion. Il veut bien qu'ils se prononcent dans le cadre d'un référendum, mais il ne tiendra peut-être pas compte de leur vote. Il verra en temps et lieu. Cela ne suffit pas. Il n'est pas souhaitable que les Canadiens participent à une démarche concernant l'avenir de leur pays et se prononcent en faveur de leur pays pour se rendre compte ensuite qu'on ne tient pas compte de leur opinion.

[Français]

Monsieur le Président, il y a beaucoup de problèmes avec ce projet de loi, c'est vrai. Et je le répète, le débat aujourd'hui ne porte pas sur le principe d'un référendum, le débat porte sur la réglementation d'un référendum.

J'ai déjà cité les deux rapports que nous avons endossés, ainsi que les Conservateurs et les Libéraux, et qui recommandaient non seulement que le Canada tout entier s'entende, mais aussi que chaque région approuve les mêmes aspirations dans le domaine constitutionnel.

• (1130)

[Traduction]

Ce sont là nos principales préoccupations au sujet de ce projet de loi. D'aucuns suggéreront, et en fait, certains l'ont fait aujourd'hui, que nous avons choisi les pires hypothèses. Mais, n'est-ce pas précisément notre rôle en tant que parlementaires d'analyser soigneusement ce qui se fait à la Chambre? Je ne m'en excuse pas car la loi devrait envisager toutes les éventualités.

Nous savons que les résultats de tout référendum quel qu'il soit pourraient être mis en doute par ceux que le premier ministre appelle les «ennemis du Canada». C'est la raison même pour laquelle nous devons veiller à ce que ce processus soit équitable et légitime de telle sorte qu'on ne le conteste pas car nous ne voulons pas donner une arme aux ennemis du Canada, à ceux qui veulent la destruction de notre pays. Il est fondamental, je dis bien fondamental, que ce processus soit perçu comme étant légitime dès le début.

Une campagne achetée par les riches avec une question qui n'en est pas une risquerait tout simplement de semer la discorde. Ceux qui veulent détruire le Canada s'en serviraient d'arme contre notre pays.

Certains députés disent que nous devons accepter ce projet de loi inadéquat, que nous ne devrions pas, contrairement à ce que veut la démocratie, avoir de débat à ce sujet, que nous devrions tous appuyer cette mesure législative et que c'est la meilleure chose à faire, la chose la plus convenable. Je dois dire que personne à la Chambre, même parmi les députés qui voteront en faveur, n'estime que ce projet de loi est adéquat. Je dois dire que, oui, la solution facile est que tout le monde l'appuie.

J'ai écouté les insultes et les accusations portées par le chef de l'opposition et le leader du gouvernement. Je ne m'excuse pas de prendre au sérieux la responsabilité que j'ai en ma qualité de parlementaire de soulever des questions importantes à la Chambre.

Il est plus réconfortant à court terme d'accepter un projet de loi qu'on sait inadéquat—et nous devons nous rappeler que, contrairement à ce qu'on nous avait dit au départ, il n'aura pas une durée d'application de trois ans, mais il s'agit désormais d'une mesure permanente. Par conséquent, ceux qui ont l'intention de se prononcer en faveur de ce projet de loi médiocre doivent se rappeler qu'ils votent maintenant pour une mesure législative permanente.

Comme je l'ai déjà dit, notre débat ne vise pas à déterminer s'il devrait y avoir un référendum. S'il y en a un, le Nouveau Parti démocratique y participera, mais la principale raison d'être du débat parlementaire, et ce pourquoi on nous envoie ici, c'est pour soulever les questions quand nous les jugeons graves, et non pour nous opposer pour le simple plaisir de le faire; c'est aussi pour défendre le principe d'équité et faire en sorte que tous les Canadiens puissent s'exprimer.

Nous n'allons jamais reculer devant cette tâche et nous n'allons jamais nous taire par crainte. Notre participation au débat portera sur le fond et le bien-fondé des sujets, et nous interviendrons à chaque occasion, y compris le débat référendaire, pour défendre les principes auxquels nous croyons, en nous basant sur le fond et sur le bien-fondé de la question, quelle qu'elle soit. Nous ne nous laisserons pas intimider par ceux qui disent: «Nous allons nous venger aux prochaines élections.» Je tiens plus au Canada qu'aux prochaines élections. Notre devoir de parlementaire est de soulever des questions et d'en débattre.

À regret, je dis que nous ne pourrions appuyer ce projet de loi en troisième lecture et j'invite le gouvernement à y repenser et à donner aux Canadiens une chance équitable de s'exprimer.